



**HAL**  
open science

## Accès à l'eau potable, pratiques et représentations

Priscilla Thébaux

► **To cite this version:**

Priscilla Thébaux. Accès à l'eau potable, pratiques et représentations. Lemag' - La revue numérique de la Fondation de l'Université de Guyane - Édition n°7 - septembre 2022, 2022, pp.29-31. hal-04571209

**HAL Id: hal-04571209**

**<https://hal.science/hal-04571209>**

Submitted on 7 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

# ACCÈS À L'EAU POTABLE, PRATIQUES ET REPRÉSENTATIONS

Priscilla Thébaux

**En Guyane, quelque 40 000 personnes, soit près de 15% de la population, n'auraient pas accès à l'eau potable, selon les chiffres officiels. L'enquête anthropologique menée depuis 2019 par Priscilla Thébaux à Saint-Georges de l'Oyapock dans le cadre de sa thèse de doctorat, permet de préciser les pratiques, les discours et les représentations des usagers de cette commune.**

Tourner un robinet et voir en sortir une eau claire, immédiatement disponible pour l'ensemble des usages, peut paraître un geste du quotidien tout à fait banal. Accéder à l'eau domestique de la sorte est devenu en quelques décennies un modèle à suivre à travers le monde. L'Objectif de Développement Durable n°6 de l'Agenda 2030 des Nations unies, adopté en septembre 2015, vise ainsi à garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement. En 2020, cette même organisation estimait qu'environ 26% de la population mondiale ne bénéficiaient pas d'un accès universel à l'eau (1).

En France, il est question d'une universalisation de l'accès à l'eau potable depuis une quarantaine d'années. Moins de 1% de la population ne serait pas raccordée au réseau d'eau public (2). Mais ce chiffre dissimule de grandes disparités régionales. Une note de 2019 du Conseil Général du Développement Durable indique ainsi qu'en Guyane « 40 000 habitants n'ont pas accès à un réseau d'eau potable ». En 2018, l'INSEE recensait 41 442 habitants n'ayant « aucun point d'eau à l'intérieur du logement », soit environ 15% de la population. Mais que recouvrent ces chiffres ? Que signifie avoir ou pas un accès universel à l'eau sur un territoire où cette ressource est omniprésente ? Qui sont ces individus qui n'en bénéficient pas ? Quels autres modes d'accès à l'eau pratiquent-ils et comment le vivent-ils ? Ces interrogations sont à l'origine d'une thèse en anthropologie financée par l'Agence Régionale de Santé de Guyane et le labex DRIIHM. Réalisée au sein du Laboratoire Ecologie Environnement et Interactions des Systèmes Amazoniens (LEEISA – CNRS, IFREMER, Université de Guyane) depuis mars 2019, elle est co-encadrée par deux anthropologues, Agathe Euzen (LATTS) et Damien

Davy (LEEISA). À partir du point de vue « emic » (3), autrement dit du point de vue des acteurs en tant qu'expression de leurs significations propres, notre objectif est de comprendre ce qui caractérise les différentes manières d'accéder à l'eau sur ce territoire français d'Amazonie et comment celles-ci se transforment sous l'impulsion des interactions avec le milieu mais aussi avec le contexte social.

## Enquête de terrain

La commune de Saint-Georges de l'Oyapock constitue notre terrain principal. Ce choix a été motivé à la fois par l'échelle municipale qui caractérise la gestion d'un service public d'eau potable en France, mais aussi par la diversité des modes d'accès à l'eau qui y coexistent et la diversité culturelle de ses habitants. Notre travail s'appuie principalement sur des données recueillies au cours d'une enquête de terrain de 8 mois, à l'aide des méthodes classiques de l'anthropologie : observation, participation aux activités quotidiennes, passation d'entretiens semi-directifs, analyse de documents institutionnels.

## Signature d'un CONTRAT DE PROGRÈS

À Saint-Georges de l'Oyapock, comme dans plusieurs autres communes guyanaises, l'installation du réseau public desservant une eau potable à domicile, est en construction. La régularisation en cours actuellement se traduit de fait par une volonté politique explicite de développer des infrastructures, des modes de gestion centralisés et publics et de « nor-

(1) WHO, & Unicef. (2021). Progress on household drinking water, sanitation and hygiene 2000-2020 : Five years into the SDGs (p. 162). World Health Organization (WHO) and the United Nations Children's Fund (UNICEF).

(2) Coutard, O., & Pflieger, G. (2002). Une analyse du rôle des usagers dans le développement des services de réseaux en France. Entreprises et histoire, n° 30(3), 136-152.

(3) Olivier de Sardan, J.-P. (2008). La rigueur du qualitatif : les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique. Academia-Bruylant, 365p.



Puits « foré » privatif. Saint-Georges de l'Oyapock



Deux puits « amazoniens ». Saint-Georges de l'Oyapock

maliser » les techniques d'accès à l'eau et leur utilisation à travers tout un ensemble de réglementations. En témoigne la signature, en décembre 2020, d'un contrat de progrès visant à « l'amélioration du service rendu à [ses] usagers en matière d'eau potable et d'assainissement ». Cette dynamique institutionnelle, dont les effets sont en cours, est qualifiée par certains auteurs de processus de modernisation en raison de la mise en place de logiques d'institutionnalisation, de rationalisation et de marchandisation du rapport entre l'individu et l'eau de son quotidien (4).

## Des pratiques alternatives

Dans cette commune frontalière d'environ 4000 personnes, le raccordement individuel n'est pas (encore) la norme pour un certain nombre d'habitants qui ont de fait développé des pratiques alternatives au réseau public. On observe que les habitants ont principalement recours au puits privatif et familial qu'il soit creusé (appelé localement puits « amazonien ») ou foré (« artésien »). De manière plus ponctuelle et pour des usages particuliers comme le nettoyage de la maison ou du linge, certains habitants collectent l'eau de pluie ou utilisent les cours d'eau.

Prenons l'exemple du puits qui nous a permis d'identifier la coexistence de pratiques et représentations variées autour d'un même objet. Pour l'utilisateur, l'utilisation de l'eau de puits peut être volontaire et dépend, ou non, de la présence d'un réseau d'eau potable, par choix d'un mode de vie associé à la proximité avec la nature : « l'eau du puits c'est la meilleure parce qu'elle est naturelle », non transformée par l'Homme. Ensuite, le recours au puits peut s'apparenter à un rejet du service public jugé inefficace voire corrompu, comme le soupçonnait un habitant de la commune : « « [l'eau] qu'ils nous vendent dans les robinets elle est potable ? Avec l'aluminium et tout ça ? Oui elle est potable, mais elle vous empoisonne à petit feu ! ». Cette pratique peut aussi être

justifiée par un sentiment d'appartenance identitaire. Un habitant nous confiait boire l'eau du puits « parce que je suis indien. J'ai été élevé comme ça ». Parfois, l'absence de réseau public d'eau potable est vécue comme une contrainte. Et l'usage du puits se fait alors par défaut. L'idéal pour ces habitants reste d'avoir accès au réseau pour des raisons pratiques mais aussi symboliques. Car pour certains, être raccordé au réseau est synonyme de réussite sociale, d'un accès à la modernité, comme pour cette habitante qui nous confiait que « quand tu vis sans eau potable, une bonne eau pour consommer et sans électricité, tu vis en dessous du niveau de la misère ! ».

## Un rapport matériel et idéal avec l'eau et son milieu physique

À travers l'usage du puits se révèle finalement le rapport matériel et idéal que chaque usager entretient avec l'eau et son milieu physique et social. De leur côté, les acteurs de l'eau en charge de la mise en place du service, jugent qu'utiliser l'eau du puits est une pratique qui peut s'avérer dangereuse pour la santé de l'utilisateur comme le pressentait un agent de la Société Guyanaise Des Eaux (SGDE) : « oui, on peut se doucher avec de l'eau [de récupération]... mais vous avez un risque [...]. Dans l'eau qui n'est pas traitée, vous pouvez avoir des bactéries ». Et dangereuse aussi pour l'environnement : « non protégés, ils représentent une source de pollution potentielle de la nappe [...]. Ces puits doivent être impérativement rebouchés » (5). Au-delà de la qualité de l'eau effectivement mesurée, ce sont aussi des représentations qui sont à l'origine de la condamnation de l'usage des puits dans les discours des acteurs de l'eau. Il est alors perçu comme une pratique par défaut ou par contrainte lorsque le réseau n'est pas présent, voire une pratique « non moderne », digne d'un pays « sous-développé » pour reprendre les propos du coordonnateur du plan Eau DOM après une visite en

(4) O'Reilly, K. (2006). "Traditional" women, "modern" water : Linking gender and commodification in Rajasthan, India. *Geoforum*, 37(6), 958-972. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2006.05.008>

(5) Schéma directeur d'alimentation en eau potable de la commune de Saint-Georges de l'Oyapock, Rapport de phase 3, NBC, BRL, juin 2018 (p : 17).



© Priscilla Thébaux

Eau puisée d'un puits « amazonien ». – Saint-

Guyane afin d'y évaluer le fonctionnement du service public d'eau potable. Pour ces derniers, les taux de non raccordement au réseau public sont une situation « inacceptable au XXI<sup>e</sup> siècle pour un pays développé » (6).

Prendre en compte le point de vue emic laisse apparaître la pluralité des manières de pratiquer et de penser son accès à l'eau qui vient en parallèle interroger les chiffres officiels. Les différentes manières d'accéder à l'eau, qu'elles s'inscrivent ou non dans le cadre du service public, sont autant de manières d'envisager les rapports entre l'eau et la société. Des relations nécessairement construites socialement qui s'expriment à travers différents cadres normatifs.

**Pour les habitants de St Georges, la construction d'un rapport à l'eau semble moins corrélée à l'appartenance culturelle de chaque usager qu'à l'appropriation qu'il se fait des attentes institutionnelles dans la fourniture d'un accès à l'eau du quotidien.** Il semble que face à la pluralité des rapports à l'eau observée sur le territoire, les acteurs de l'eau ne peuvent faire l'économie du point de vue emic dans l'élaboration de leurs politiques publiques, comme en témoigne l'intérêt porté par l'Agence Régionale de Santé à la réalisation de ce travail de thèse, tout comme la collaboration active de l'ensemble des acteurs du territoire qui se sont prêtés au jeu de l'entretien.



© Priscilla Thébaux

Puits « amazonien » dans l'espace domestique.



© Priscilla Thébaux

Puits « amazonien » et son système individuel d'approvisionnement en eau courante. Saint-Georges de l'Oyapock

(6) Note sur la situation de l'eau potable et de l'assainissement en Guyane et le positionnement du Plan eau Dom dans ce territoire, Conseil Général du Développement Durable, 2019 (p : 4).



**Priscilla Thébaux** est doctorante en anthropologie, rattachée depuis mars 2019 à l'Université de Guyane et au Laboratoire Ecologie, Evolution et Interactions des Systèmes Amazoniens (CNRS-Université de Guyane-IFREMER). Sa thèse, qui a bénéficié d'un financement de l'Agence Régionale de Santé de Guyane et du Labex DRIIHM, est co-dirigée par Agathe Euzen, anthropologue, directrice de recherche au CNRS (LATTS) et Damien Davy, anthropologue et ethnoécologue, ingénieur de recherche au CNRS (LEEISA). Elle vise à comprendre les transformations des manières d'accéder à l'eau quotidienne sous l'impulsion des dynamiques contemporaines. À partir de l'étude ethnographique de la commune de Saint-Georges de l'Oyapock située à la frontière franco-brésilienne, elle questionne ce que signifie avoir accès à l'eau potable sur un territoire où l'eau est omniprésente et le réseau public n'est pas la norme pour une part significative des habitants.